



COTEAUX SCHISTEUX DE LA VILLE-AU-CHEF A NOZAY (Identifiant national : 520620062)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional :)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Sandrine BOULIGAND (DREAL PDL), - 520620062, COTEAUX SCHISTEUX DE LA VILLE-AU-CHEF A NOZAY.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/520620062.pdf>

Région en charge de la zone : Pays-de-la-Loire
Rédacteur(s) : Sandrine BOULIGAND (DREAL PDL)
Centroïde calculé : 305381°-2293778°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/01/2021
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2022
Date de première diffusion INPN : 08/06/2022
Date de dernière diffusion INPN : 08/06/2022

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Loire-Atlantique
- Commune : Nozay (INSEE : 44113)

1.2 Superficie

68,55 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 30

Maximale (mètre): 45

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La zone héberge des landes et de pelouses constituées d'habitats naturels d'intérêt patrimonial. Elles abritent des espèces animales et végétales inféodées à ces milieux particuliers présentant pour certaines une forte valeur patrimoniale.

Les coteaux bordant le Cétrais sur la commune de Nozay abritent encore des landes et des pelouses schisteuses relativement préservées et devenus rares dans la région des Pays-de-la-Loire.

Ces landes sont le fruit de pratiques agricoles traditionnelles qui ont permis de maintenir leur ouverture. Elles sont aujourd'hui menacées par l'intensification de l'agriculture ou, à l'inverse, par l'arrêt de l'exploitation agricole extensive. Cette modification des pratiques provoque la fermeture du milieu par les fourrés puis les boisements. L'artificialisation (urbanisation, plantations, fertilisation, aménagements divers...) peut également constituer une menace pour ces habitats naturels devenus rares.

La ZNIEFF a fait l'objet d'un programme de connaissance et de préservation des landes et pelouses schisteuses de la part de Bretagne Vivante.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallon
- Affleurement rocheux
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Orthoptères- Habitats- Faunistique- Reptiles- Oiseaux- Lépidoptères- Floristique- Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Reptiles - Orthoptères - Lépidoptères 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>F4.238 Landes naines franco-britanniques à Ajoncs</i>	<i>31.2381 Landes anglo-normandes à Ulex minor et Erica cinerea</i>	<i>4030 Landes sèches européennes</i>	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante) 2020 Connaissance et préservation des landes et pelouses schisteuses de la Ville au Chef à Nozay (44)		2019 - 2019

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	219806	<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	<i>Faune (Le), Arachné (L'), Coronis (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
	54126	<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	<i>Azuré du Genêt (L'), Argus sagitté (L'), Bleu-violet (Le), Idas (L')</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
Oiseaux	4221	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	<i>Fauvette pitchou</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
Orthoptères	962302	<i>Gomphocerippus armoricanus</i> Defaut, 2015	<i>Criquet des Ajoncs</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
Phanérogames	83890	<i>Amoseris minima</i> (L.) Schweigg. & Körte, 1811	<i>Arnoséride naine, Arnoséris nain, Arnoséride minime, Chicorée des moutons, Petite arnoséride</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
	129602	<i>Viola lactea</i> Sm., 1798	<i>Violette laiteuse, Violette blanchâtre</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
Reptiles	77955	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	<i>Coronelle lisse (La)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
	78130	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vipère aspic (La)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019
	444446	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Couleuvre d'Esculape (La)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)				2019 - 2019

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	4221	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77955	<i>Coronella austriaca</i> <i>Laurenti, 1768</i>	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	444446	<i>Zamenis longissimus</i> <i>(Laurenti, 1768)</i>	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	G. Mazo (Bretagne Vivante), E. Haulot (Bretagne Vivante), A. Gardelle (Bretagne Vivante)	2020	Connaissance et préservation des landes et pelouses schisteuses de la Ville au Chef à Nozay (44)